

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mars 2016, Nantes

Ouverture des débats à 9h05

Contrôle du quorum

Le Président fait le point sur le Quorum, 43 délégués sont présents et représentent 199 voix. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer conformément à l'article 6.4.2 des Statuts de la Fédération.

Mise en conformité de l'article 7.1 des statuts fédéraux : parité

La modification de l'article 7.1 est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Clarification des textes notamment en ce qui concerne les élections

Il n'est finalement soumis aucune motion à l'Assemblée Générale.

Suite à la réunion des Présidents de Ligue et en accord avec les commissions textes et règlements et de surveillance des opérations électorales le processus suivant est soumis à validation par l'Assemblée Générale:

- Compilation des dispositions statutaires et règlementaires liées aux élections par la CSOE et la CTR,
- Rédaction d'un « code électoral » par la CSOE et la CTR,
- Soumission pour validation de ce document au Conseil d'Administration le 28 mai.

Le processus ci-dessus est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale

<u>Date de Clôture Intranet</u>

L'Assemblée Générale autorise à l'unanimité le Conseil d'Administration à modifier la date de clôture de l'intranet si la situation l'exige.

Le Président clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 9h19

SIRET: 784 714 248 00050 - APE: 9312 Z



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2016, Nantes

Ouverture des débats à 9h20

Contrôle du quorum

Le Président fait le point sur le Quorum, 44 délégués sont présents et représentent 205 voix. L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer conformément à l'article 6.4.1 des Statuts de la Fédération.

Mot d'introduction du président

Le Président revient sur le déroulement du week-end.

Les réunions ont commencé le samedi 19 mars avec un Bureau Fédéral dès 10h ainsi que la réunion d'un groupe de travail sur la formation des officiels. L'après-midi a débuté avec la réunion de travail des Présidents de Ligue. En parallèle, se sont déroulé plusieurs réunions de commission.

Le Président remercie les délégués ainsi que l'ensemble des personnes présentes. Il remercie ensuite la ligue Pays de la Loire et donne la parole à Marie-Noelle Sourty, Présidente de la Ligue organisatrice.

Mot de Marie-Noelle Sourty

Madame la Présidente tient à remercier toute l'Assemblée et des personnes présentes au nom de l'équipe de la ligue qui a œuvré pour organiser ce week-end de réunions à Nantes.

Le Président reprend la parole.

Le Président adresse son soutien, au nom de la Fédération, au club de Melun qui a perdu ses installations par le feu. Une entraide se met en place grâce aux clubs voisins et la ligue lle-de-France.

Le Président du club tient à remercier les nombreux soutiens qu'il a reçus depuis la perte des installations.

Hommage

Le Président rend hommage à jacques Cornu, juge international, connu, reconnu, aimé et respecté de tous ainsi qu'à Guy Galtier, homme de l'ombre, investi dans de nombreuses organisations de compétitions.

L'Assemblée applaudit longuement ces deux personnes qui ont largement contribué au développement du Ski Nautique.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015

Aucune remarque n'est apportée par l'Assemblée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Discours du Président

2015 fut une année extrêmement chargée en évènements et en émotion.



Tout d'abord, nous avons tous en mémoire, l'épreuve, la France marquée par les attentats, en janvier, puis en novembre. Ces évènements dramatiques sont l'occasion pour nous de resserrer nos liens de nous retrouver de nous rassembler autour des valeurs qui nous sont chères et de la passion qui nous anime. Il est important de porter haut les valeurs du sport, la convivialité, le partage, dans nos clubs, avec les pratiquants de nos disciplines, mais aussi en tant qu'acteur de cohésion au cœur de la cité.

Le projet global de la Fédération porte en son sein ces préoccupations et notamment les politiques sportives et de développement portées par le Ministère en charge des Sports à travers le dispositif « plan citoyen du sport ».

Depuis le début de l'olympiade et cette année encore, nous avons voulu donner un nouvel élan à la Fédération, une nouvelle dynamique basée sur missions plus ambitieuses permettant de se développer.

Il s'agit par exemple de l'accueil de nouveaux membres au sein de l'équipe fédérale, avec Maxime Chatenet qui de par son parcours allie passion et raison, à la fois skieur émérite et acteur de monde associatif du ski nautique, et juriste de formation spécialisé dans le droit et l'économie sport. C'est un atout de plus au sein d'une équipe au service des acteurs du ski nautique et du wakeboard dans une démarche proactive.

La Fédération se rajeunit pour envisager l'avenir dans les meilleures conditions.

La Fédération a la chance de pouvoir compter sur une équipe unie, unique et solidaire rassemblant les services généraux et la Direction Technique Nationale.

Toutes les réponses ne peuvent pas forcément être immédiates mais ils ne comptent pas leurs heures.

Je tiens à remercier le staff pour son engagement et son investissement au quotidien.

Fin aout, la Fédération a vu le départ de Pierre Cibot. Pierre fut une chance pour la Fédération de par ses nombreuses compétences et qualités. Pendant près de deux ans il a œuvré et travaillé jusqu'au dernier jour la clôture des Championnats d'Europe.

Je tiens à le remercier au nom de la Fédération pour tout ce qu'il a pu nous apporter.

2015 fut également une année riche sur le plan évènementiel avec l'organisation les Championnats d'Europe. Je tiens à remercier tous les bénévoles, le Président de la Ligue Ile-de-France ainsi que René Maloberti pour leur travail et leur engagement dans l'organisation de ce Championnat majeur. Je vous demande de les applaudir.

Ce Championnat d'Europe fut une réussite sur trois plans :

- Le plan sportif : d'excellentes performances ont été réalisées sur un plan d'eau qui s'est révélé offrir de très bonnes conditions de ski,
- Le plan médiatique: une couverture de l'évènement par de nombreux médias (TF1, France3, L'équipe 21, BEIN...) a apporté une visibilité incontestable de nos disciplines malheureusement trop peu présentes dans le paysage audiovisuel français. Cette expérience il faut la transformer en nouveaux projets et évènements... avec les mondiaux en ligne de mire dont nous parlerons plus tard. Il s'agit de travailler en étroite collaboration avec le territoire avec d'ici là l'implantation un Centre Technique Fédéral et du siège fédéral offrant ainsi un complexe unique au monde, véritable projet qui se doit structurant pour la fédération et le ski en général,
- Le plan financier : un excédent de 25000€ a été réalisé, ce qui prouve que l'on peut faire des évènements d'envergure avec des moyens contraints même en France.



Le challenge n'aurait pu connaître la réussite sans toutes ces personnes. L'idée était de lancer une nouvelle dynamique. Il était temps de prendre ce risque.

Je tiens à remercier une nouvelle fois toutes les personnes qui ont pris en main cette organisation.

La situation financière de la Fédération s'améliore encore. La nette amélioration des comptes est la preuve du bienfondé et de la pertinence du plan de redressement mis en place depuis le début de l'olympiade. Ces résultats probants sont encourageants pour l'avenir de la Fédération et de nos disciplines. Ils annoncent des temps plus prospères.

L'objectif est maintenant d'investir pour progresser, se développer et capitaliser sur nos réussites.

Les fonds associatifs sont à − 76 939€08. L'objectif à atteindre est l'équilibre du bilan en fin d'olympiade et de produire un résultat annuel positif cette année encore. Un vrai travail sur chaque poste de dépense a été réalisé afin d'obtenir ce résultat.

Merci aux Trésorier Général, au Trésorier Général Adjoint et au Commissaire aux Comptes pour leur travail et leur aide, merci également à la comptable de la Fédération. Rien n'est encore gagné. La fédération est encore convalescente. La FFSNW va continuer son travail dans le sens du redressement et de la consolidation.

La Fédération c'est nous tous, le siège, les ligues, les clubs, les licenciés, on est là pour vous accompagner. On a besoin de tout le monde pour avancer, de tous vos retours d'expérience.

Nous sommes allés régulièrement sur le terrain pour échanger, pour consulter, pour ausculter. L'objectif à l'avenir, demeure de proposer des produits et des services adaptée à vos besoins, ceux des clubs, ceux des pratiquants.

On constate en 2015 une hausse des licences avec un chiffre de 17 237.

Le service et l'accompagnement progressent, mais tous n'est pas parfait, nous le savons. Nous avons et allons encore travailler à réduire et régler les soucis sur l'intranet fédéral Glis, outils fondamental de la vie des clubs.

Le travail avec les téléskis porte ses fruits, la plupart sont désormais agréés. Les résultats licences se font encore attendre. Il faut leur laisser le temps et, peut-être, adapter la gamme de licences en la simplifiant. Aujourd'hui de nouveaux produits font leur apparition comme notamment l'event pass.

La Fédération travaille aussi sur une évolution de l'offre de pratique, notamment avec le WakeBoard grâce au Two Tower Tout et au Chicks on Tour.

Aujourd'hui la Fédération la Fédération essaye d'accompagner au mieux ses membres et leur permet de bénéficier de ressources financières importantes avec notamment, 82 000€ d'aide fédérale, 45 000€ de conventionnement et les 272 000€ versés par le CNDS. L'ensemble de ces financements rendus possible par la Fédération, soit près de 400 000€, représente l'équivalent d'environ le tiers du budget général de la Fédération.

La réforme territoriale qui est arrivée très vite a contraint la Fédération à mettre en place un processus d'accompagnement de ses organes déconcentrés. Nous avons accompagné les ligues avec la réalisation de documents étapes, de textes de référence, d'échéancier et d'un calendrier pour baliser le parcours avec en finalité la fusion des ligues fin 2016.



C'est ici une opportunité pour la Fédération de donner un nouveau visage à nos relais territoriaux.

Nous allons travailler pour un sport responsable en lien avec les politiques publiques. Nous pouvons nous féliciter d'un soutien fort et permanent du Ministère en charge des Sports.

La convention d'objectif, dans une période difficile, a cette année encore été reconduite dans le même périmètre et nous bénéficions d'un complément de 10 000 € pour le développement et la mise en œuvre du plan de sport et citoyenneté fédéral.

Par ailleurs, le nombre de cadre technique est, pour l'instant, maintenu à huit. Si on nous fait confiance, c'est que nous utilisons cette Convention d'Objectifs pleinement dans le respect des orientations établies conjointement avec le Ministère.

La Fédération est aujourd'hui en mesure de présenter des résultats probants dans les quatre actions du programme sport :

- La formation dans les activités du ski nautique, du wakeboard et des disciplines associées,
- Le suivi et surveillance médicale,
- La réduction des inégalités d'accès à la pratique et le développement de nos disciplines, sur tout le territoire et, particulièrement, dans les quartiers politique de la ville et dans les zones de revitalisation rurale,
- Le développement du sport de haut niveau.

Nous gardons notre rang sur la scène sportive internationale, avec de réelles satisfactions, dont les plus marquantes sont :

- Le bronze mondial par équipe en wakeboard bateau,
- L'argent européen par équipe en wakeboard câble,
- Et, une performance pour laquelle nous nous étions engagés, l'or par équipe aux championnats d'Europe de ski nautique open 2015, en France.

Au total, en 2015, nos athlètes ont remporté 76 médailles toutes disciplines et toutes catégories confondues. Je tiens à féliciter et à saluer les performances de tous nos sportifs.

Je ne pourrais pas finir mon discours sans évoquer la situation du CNSN. Des procédures sont toujours en cours et de nouvelles négociations ont été entreprises depuis près d'un an. Le dossier avance. Je tiens à rappeler que le CNSN c'est un financement à 90% public et 10% privé.

Ces fonds privés sont ceux de la FFSNW, résultant du produit de la vente du siège social dont elle était propriétaire.

Le CNSN c'est notre maison. Et quand on essaye de vous prendre votre maison, vous vous battez pour la garder. C'est pour cela que la Fédération se bat.

Ce combat est mené en gardant la tête froide. A cet effet, le plan de redressement fait que les éventuels risques ont été pris en compte. Si on gagne la fédération en sortira grandi.

Je vous remercie de m'avoir écouté, bonne assemblée générale à toutes et tous.

Le Secrétaire Général passe la parole au Trésorier Général pour son rapport.



Rapport trésorier

Le Trésorier Général commence son rapport par les comptes de la FFSNW.

L'année 2015 s'est terminée par un excédent de 112 621 €, qui vient rétablir à due concurrence les fonds propres de la Fédération, mais ceux-ci sont encore négatifs à hauteur de – 76 939 €.

Les points significatifs relevés sont les suivants entre 2015 et 2014:

- Progression de la subvention ministérielle qui passe de 679 503,77€ à 707 467,52€, soit une augmentation de 6,85%,
- Excédent dégagé sur l'organisation des EUROS pour 25 515 €,
- Augmentation du montant des recettes nettes liées aux licences, qui passent de 428 796,45€ à 447 668€, soit une variation de 18 839€ représentant 4,39%,
- Stabilisation de la charge liée au loyer du siège,
- Hausse de la prime d'assurance liée aux licences,
- Baisse de la masse salariale, qui passe de248 480 € à 229 730 €. Toutefois ce niveau de charge de personnel ne pourra pas être maintenu compte tenu des embauches nécessaires pour le bon fonctionnement de notre fédération,
- Hausse du reversement aux ligues et clubs, qui passe de 64 819,50€ à 82 302 €,
- Baisse des frais financiers qui passent de 5 374,03€ à 696,39 €, grâce à la mise en place avec le banquier d'un préfinancement du versement de la subvention ministérielle,
- Versement d'une subvention annuelle de 15 000 € au C.N.S.N.

Aujourd'hui des efforts importants ont été réalisés sur l'amélioration de la trésorerie de la Fédération, le maximum a été fait, mais il faut songer au développement de notre fédération, développement qui passe par un accroissement des charges.

Le redressement de la situation financière de la fédération se traduit au niveau de la couverture des dettes, qui se rapproche du 100%.

A fin 2014, les dettes globales représentaient 243 037€, et l'actif circulant 69 166€, soit une couverture à hauteur de 28,50%.

A fin 2015, les dettes globales représentent 291 605€, et l'actif circulant 258 999€, soit une couverture à hauteur de 88,80%.

Le redressement des comptes n'est pas que comptable, il est financier.

Il ne faut pas perdre de vue que les fonds associatifs sont **négatifs à hauteur de 76 939 €**, et que la situation de la fédération ne sera pas confortable tant que ces fonds associatifs seront négatifs.

Le Trésorier Général poursuit son rapport sur les comptes du CNSN.

Nous vous rappelons que le Centre est en redressement judiciaire depuis 04 octobre 2013, et qu'il n'a plus d'activité depuis Juin 2013.



Aujourd'hui la fédération subventionne le centre à hauteur de 15 000€ par année pour faire face aux quelques frais annuels et au financement des dépenses du centre.

L'année 2015 s'est terminée par un excédent de 8 235 € dû à la vente d'un bateau.

Aujourd'hui la situation économique du Centre est assurée par une avance financière de la FFSNW, avance qui se monte à 204 081,39€ au 31 décembre 2015.

Enfin, le Trésorier Général termine son rapport sur les comptes combinés FFSNW et CNSN.

Le résultat 2015 des comptes combinés fait apparaître un excédent de 120 856,11 €.

De ce fait les fonds propres, corrigés des provisions s'élèvent à − 21 825,03 €, montant auquel il convient de déduire la somme de 64 011 € correspondant à la perte potentielle sur les immobilisations du centre, soit potentiellement des fonds associatifs globaux négatifs à hauteur de − 85 863 €.

Ce montant ne tient pas compte de sommes que nous pourrions retirer de procédures en cours liées à notre éviction du site de Roquebrune.

Le redressement rapide de la fédération est lié au résultat de ces procédures judiciaires.

Les comptes 2015 de la fédération montrent le redressement de la Fédération.

Rapport vérificatrices

Hélène Filliatre, vérificatrice aux comptes procède à la lecture du rapport.

Madame Hélène FILLIATRE et Madame Rima CAMBRAY soussignées, régulièrement mandatées par l'assemblée générale attestent :

- S'être rendues au siège de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard le 2 Mars
- Y avoir reçu, des mains de Madame Patricia PROCOPIO, comptable, les divers documents financiers :
 - Le grand livre général
 - La balance générale
 - Les comptes annuels et le bilan
- Avoir contrôlé les charges et les recettes, avoir procédé à un examen général, comparatif et critique de ces documents, à une analyse de leur contenu et à un contrôle par épreuves de certains des éléments y figurant par rapprochement avec les fiches, extraits de comptes, factures, reçus ou autres pièces justificatives produites à l'appui, par la comptable.

Les points à noter et que nous suivons depuis le début de notre mandat de vérificatrices :

- L'effort de réduction des coûts fixes perdure. Certains postes pourraient générer encore quelques économies : changement de pack photocopieur, maintenance et suivi du site internet et impression des licences.
- Impression des licences : 8 160 € + coût de développement et d'exploitation des licences : 6 400 €
- La Fédération a réussi à conserver un solde bancaire créditeur toute l'année. Nous rappelons aux ligues qu'elles doivent continuer à respecter le rythme des acomptes.
- Assurance MAIF : la Fédération est à jour de ses règlements.



- Augmentation des recettes liées aux licences. 447 634 € pour 16986 licences au lieu de 428 796 € pour 16613 licences en 2014, 447668 € pour 16191 licences en 2013 et 481005 € pour 15357 Licences en 2012.
- Nous soulignons que nos observations relevées les années précédentes ont eu un écho favorable et que le Président a mensuellement produit un état de ses frais avec justificatifs à l'appui et approbation des notes de frais par le trésorier.
- Les frais d'affacturage diminuent : 1 366 € contre 6 184 € pour l'année 2014. L'utilisation du système d'affacturage continue de soulager la trésorerie fédérale.

Les frais bancaires s'élèvent à 7 995 € du fait, en partie, de la création du nouveau service d'enregistrement en ligne pour les compétitions.

- CNSN: Frais d'avocats à hauteur de 9200 €, auxquels il faut ajouter 400 € de frais d'huissiers
- Contentieux ligue PACA : 2400 € de frais d'avocats
- Il faut noter que le solde bancaire au 31/12 était de + 133 674 €

La trésorerie reste très fragile avec des charges à payer de plus de 210 000 euros à l'issue de l'année 2015.

- Nous terminons cet exercice avec un résultat net comptable de + 112 622 €. L'état des fonds propres associatifs à la clôture de l'exercice : 76 940 €.
- L'état de la dette à la clôture de l'exercice : 291 605 € au lieu de 243 047 € pour l'exercice 2014.
 C'est le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » qui a augmenté.
- La 3ème tranche du prêt accordé par les Ligues Comités Clubs et particuliers a été réglée. Il reste 15 475 € à régler pour solde de tout compte. Pour rappel la somme collectée s'élevait à 61 900 €.
- Les ligues ont globalement joué le jeu et cela est à noter. Il reste très important d'aider la fédération à garder un volant de trésorier acceptable sinon la situation deviendrait encore plus critique.
- Constat de la très faible utilisation du passeport Gliss, seulement 175 livrets achetés. Nous incitons les représentants à faire la communication de cet outil ludique et très apprécié par les ieunes.

Nous avons constaté dans tous les cas une bonne présentation des documents.

Nous ajoutons que les documents étant très accessibles, tout adhérent souhaitant des renseignements complémentaires peut s'adresser au siège de l'association. Nous remercions l'équipe du siège pour son accueil.

Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes certifie la sincérité des comptes et n'émet aucune réserve sur ces derniers.

Rapport financier et comptes 2015

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du Commissaire aux comptes, approuve le rapport financier dans toutes ses parties, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils lui sont présentés.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté un résultat de l'exercice en excédent de 112.621,65 €, décide de l'affecter au compte « report à nouveau ».

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles L. 612-5 et suivants du Code de Commerce, approuve la convention nouvelle énoncée dans ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les administrateurs.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, EXPONENS Conseil et Expertise, arrive à échéance, décide de renouveler ce mandat, pour la durée légale de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de commissaire aux comptes suppléant arrive à échéance, décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Yvan CORBIC, 20 rue Brunel – 75017 PARIS pour la durée légale de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2021.

Les cinq résolutions ci-dessus énoncées sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

La session est suspendue pour une pause de 15min.

Budget prévisionnel 2016

Le Trésorier Général précise les faits remarquables suivants :

- La ligne Championnats d'Europe n'apparait plus,
- Une masse salariale en augmentation,
- Une reconstitution du fond associatif à hauteur de 38000€.

Une question est posée par l'Assemblée : pourquoi ne pas provisionner pour mondiaux ?

Le Trésorier Général justifie l'absence de provision pour cet évènement par le fait que ce ne sera pas la Fédération qui portera le projet mais une structure ad hoc.

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'Assemblée Générale et approuvé à l'unanimité.



Rapport du Secrétaire Général et des commissions

Le Secrétaire Général apporte des précisions sur la gestion RH du siège.

La Fédération a procédé à plusieurs recrutements, une personne en CDD de remplacement de la responsable communication et un responsable administratif et juridique. La Fédération a également vu certains départs, Mme. Laurent a quitté la Fédération après plusieurs années de congé parental. Le remplaçant de la responsable communication a également quitté notre effectif mi-février.

Le rôle et les missions du Directeur Technique National ont évolué suite au départ du Directeur Général. Le DTN remplit désormais les missions de direction du siège fédéral.

L'Assemblée pose une question sur la situation de la responsable communication.

Le Secrétaire Général précise qu'actuellement nul ne peut donner de réponse sur la situation.

L'Assemblée souligne le fait que le calendrier des compétitions publié n'est pas à jour.

Le DTN intervient et explique la complexité des mises à jour sur le site. Toutefois une nouvelle version en cours de réalisation va être publiée rapidement.

Commission wake câble

Les responsables de la commission wakeboard câble interviennent : Y. Dufait et X. Garni.

Ils retracent le bilan des compétitions.

Un fait marquant de la vie de la commission, le départ de C. Marmonier, sa présidente qui a assumé ces fonctions depuis plusieurs saisons déjà. La commission et la Fédération souhaite la remercier pour son travail.

Il est ensuite fait un retour sur la table ronde des téléskis qui s'est déroulé dans le cadre du Nautic, Porte de Versailles. Huit téléskis étaient présents.

L'adresse pour contacter la commission est le suivant : ffsnw.cablewake@gmail.com

Question de la part des délégués de la Ligue Aquitaine : comment consulter les résultats des compétitions de Wake câble? L'ensemble des résultats est consultable sur le site : cablewakeboard.net.

Question : comment postuler à une organisation ? via l'adresse Gmail ci-dessus.

Remarque des délégués de la ligue Limousin : le Tiki Wake Park, téléski organisateur d'une étape du TTT, ont eu énormément de mal à avoir des informations et de l'accompagnement de la part de la commission.

Question : peut-on connaître les projets d'implantation de TK ? C'est compliqué pour la fédération car il n'existe pas d'obligation de passer par cette dernière pour porter et monter un projet de téléski. Cela dépend beaucoup des collectivités. Cependant, de plus en plus de porteurs de projet se rapprochent de la Fédération, ce qui donne lieu à la signature de convention pour l'accompagnement des projets.

Question : ne peut-on pas craindre une concurrence avec les clubs bateau notamment ? La concurrence entre les téléskis va être incontournable et la Fédération devra se positionner comme une plus-value pour les téléskis membres. Concernant les clubs bateau, la philosophie est différente et il ne pas avoir peur de l'évolution, on peut imaginer à plus ou moins long terme des sites avec les deux modes de traction comme cela commence à se développer.



Commission Wakeboard Bateau

Le Président de la commission Wakeboard Bateau prend la parole : J-M. Grillet-Aubert.

Deux compétitions ont eu lieu en 2015.

Le Président tient à remercier les deux cadres techniques pour leur aide et soutien dans l'organisation de ces manifestations.

L'objectif poursuivi est de réduire le nombre de compétitions pour en augmenter le nombre de participants.

Enfin, le Président fait un appel à l'Assemblée Générale afin que des personnes rejoignent la commission.

Commission Sport adapté

Marie-Noelle Sourty intervient pour cette commission et souligne pour commencer la démission M. Boulogne qui occupait le poste de Président.

La commission a cependant des projets pour la saison à venir et souhaite mettre à disposition son expérience.

Les 3 et 4 septembre les championnats d'Europe Handi Ski se dérouleront au bois français.

Commission Course

Le Yacht Club de Vichy porte un projet d'organisation des championnats du monde en 2019.

Commission Formation

S. Péron, C. Debouvry, M-C. Okel.

La Présidente de la commission fait un retour sur le bilan 2015 nombre de formations d'encadrants :

- 11 formations, 50 diplômes « Pilote Initiateur Bateau »
- 20 diplômes BABYSKI
- 6 formations « Opérateur Initiateur Câble »
- 1 formation « Moniteur Ski Classique Bateau »

Les formations d'Etat dépendent du ministère lui-même en réforme. Un travail a été entrepris afin d'adapter les futurs BP aux besoins et exigences de la pratique.

La Présidente de la commission fait un retour sur le bilan 2015 nombre de formations d'officiels :

En Ski classique : 8 juges National 2D, 2 pilotes National et 4 juges Seniors 3D

Wakeboard Câble: 2 juges 2 étoiles et 2 juges 4 étoiles

Le chantier des formations des officiels est lancé, deux réunions se sont déjà tenues. La priorité est donnée à la pratique. L'idée est de remettre en place des compétitions très facilement réalisables pour permettre d'y amener des skieurs et d'y former des nouveaux juges.

Il est demandé par l'Assemblée d'avoir accès au listing des officiels, ce dernier sera publié prochainement sur le site formation.



Commission Développement

L'Assemblée demande pourquoi il y a finalement si peu de label : la procédure a changé et moins de dossier ont été déposés.

Commission textes et règlements

Le Président de la commission énonce son rapport.

Compétition et calendrier

La Présidente retrace rapidement l'activité de la commission.

Elle souligne la problématique liée aux inscriptions des compétitions WC et sollicite la commission ad hoc pour lancer les inscriptions.

Commission Médicale

Marianne Oudar, cadre technique en charge du médical notamment, présente le médecin F. Deroche ainsi que le rapport de la commission médicale.

Dans son intervention, le médecin insiste sur l'importance du suivi médical. Il est primordial que les sportifs soient suivis et transmettent les informations. La Fédération a mis en place une surveillance à distance afin de faciliter et améliorer encore le suivi médical des athlètes. De plus, la Fédération se doit d'initier une démarche de lutte contre le dopage.

L'ensemble des rapports est soumis au vote de l'Assemblée Générale : cette dernière approuve à l'unanimité.

Rattachement administratif et comptable des téléskis

La proposition est faite à l'Assemblée Générale de rattacher la gestion administrative et comptable des téléskis agréés directement au siège fédéral. Cette proposition fait suite à plusieurs années de fonctionnement et de relations avec les téléskis ainsi qu'à une demande de plusieurs structures lors de la réunion qui s'est tenue en décembre.

Les structures commerciales et les ligues régionales n'ayant pas les mêmes objectifs, un tel rattachement permettrait une simplification de la relation avec ces membres.

Question des délégués représentant la ligue Aquitaine : nous avons besoin de précisions sur les conséquences concrètes pour être en mesure de se prononcer.

Intervention YD: la commission wake câble souhaite donner un nouveau souffle aux téléskis en repensant leur relation avec la Fédération. Cette proposition participe de cet objectif.

Le Bureau va travailler à la rédaction d'un document précisant les modalités d'application et le proposera à l'Assemblée dès la reprise de séance.

Suspension de séance : 12h15



Reprise de séance : 13h57

Rattachement administratif et comptable des téléskis

Sur la base des précisions portées à la connaissance de l'Assemblée Générale, le rattachement est proposé

en test sur 2016 avec un vote en AG 2017 pour une application éventuelle à partir de 2017.

Question des relations avec les institutionnels. Certains délégués font état de leur crainte d'un

affaiblissement des ligues du fait de ce rattachement. Il est précisé que la relation avec la ligue en ce qui

concerne le sportif et l'animation ne change pas.

Une précision sera intégrée dans le dossier d'agrément sur la relation avec la Ligue.

La proposition est soumise à l'Assemblée Générale qui l'adopte à l'unanimité.

Rapport du Directeur Technique National

Le Directeur Technique National commence son intervention par remercier le Bureau Fédéral de la

confiance qui lui est donnée puis donne la parole aux cadres.

Intervention de Christophe Duverger

Christophe remercie les entraineurs privés et les ligues, ressources sur lesquelles reposent les

entrainements des athlètes notamment.

Une communication sera faite prochainement sur le plan national de détection.

Intervention de Sébastien Cans

Sébastien remercie le Directeur Technique National de donner aux cadres l'opportunité de présenter leur

travail.

<u>Intervention de Marianne Oudar</u>

Marianne présente les missions du bureau de la vie de l'athlète.

Le CIP est un dispositif pour les Sportifs de Haut Niveau qui leur permet d'avoir un CDI à temps plein avec

des aménagements permettant d'organiser leurs entrainements.

Marianne donne des exemples d'accompagnement de sportifs : examens...

Reprise de parole du Directeur Technique National

Le DTN remercie l'ensemble des cadres de la DTN et le staff qui forment tous ensemble une équipe unique

et unie.

Page 13 sur 16

Nous pouvons nous féliciter de la cohérence de fonctionnement dont la DTN fait preuve depuis plusieurs saisons. Ce fonctionnement que nous démontrons tout au long de l'année au Ministère en charge des

sports apporte à la Fédération un soutien important de la part de l'Etat.

La Fédération se démarque d'autres par ses résultats, ainsi que par le nombre d'évènement sur lesquels

elle s'engage et où les athlètes sont présents. C'est notamment le cas des Beach Games.



Par ailleurs, la Fédération consciente des préoccupations sociétales au cœur des politiques publiques actuelles, œuvre à la mise en place de son plan citoyen du sport. Cet outil faisant du sport un vecteur de citoyenneté, va permettre à la Fédération et à ses membres de s'inscrire davantage dans les territoires. La formation notamment, constitue une grande partie de ce plan.

En définitive, la Fédération est face à de grands enjeux à court et moyen terme qui vont conditionner son avenir ainsi que celui de ses membres. Ces défis passionnants et moteurs de toutes les énergies nous mobiliserons toutes et tous.

Mondiaux 2017

Intervention d'Alain Amade, Président de l'E&A:

Alain Amade remercie Patrice Martin de lui permettre de s'exprimer devant l'Assemblée Générale de la Fédération Française.

Monsieur le Président souligne le fait que malgré son absence, Guy Leprince continue à suivre l'actualité du monde du ski nautique.

Il tient également à remercier la FFSNW pour l'organisation des Championnats d'Europe Open de Ski nautique 2015 : ce fut une belle réussite.

Le plan d'eau a un potentiel énorme notamment de par sa situation géographique aux portes de Paris.

Sur la situation de la fédération : le redressement de la Fédération est à saluer. Il démontre le travail fourni par les équipes fédérales.

Sur les licenciés, il faut la France est la première fédération mondiale en termes de licenciés

La démarche auprès des téléskis est saluée mondialement

Ski au JO : certaines disciplines souhaitent entrer, le wake en fait partie. Attention un sport et une autorité par sport.

Suite aux mondiaux Mexique, des problèmes en saut avec l'absence de médecin sur place. Le titre de médecin n'est pas forcément reconnu au niveau mondial. Travail du CNOSF sur le sujet.

Travail sur un site d'inscription des athlètes en vue des compétitions.

Sur la candidature IWWF, c'est la Fédération qui présente le candidat. Présentation du fonctionnement.

Départ des délégués de la ligue APCAC à 15h24

L'Assemblée Générale délibère de ce fait avec 41 délégués portant un total de 190 voix. Le quorum est toujours maintenu, l'Assemblée Générale peut continuer à délibérer valablement.

Il semble difficile pour une Fédération nationale de se lancer dans un mondial. Le président tire son chapeau à la FFSNW.



Reprise de parole du Pdt

La réussite des Euros 2015 et l'implantation du site sur le territoire font qu'il est opportun de se lancer.

Pour garantir la bonne organisation de cet évènement, la Fédération a deux besoins :

- Le premier est financier : ressource nécessaire au dépôt de candidature ;
- Le second est humain : ressource nécessaire à la réalisation de l'évènement.

Le Président effectue un tour de salle afin d'avoir les retours des ligues sur l'organisation:

AQU : « Un tel évènement est important pour le Ski Nautique français, oui sur le principe. »

AUV : « ok sur le principe, on va motiver les bénévoles. »

BRE: « oui, nous serons présents. »

BGN: « oui!! En capacité de mobiliser 55 bénévoles! »

CLO: « ok sur le principe. »

CHA: « oui »

FCA: oui sur le principe

IDF: « oui » LIM: « oui »

LOR: « oui sur le principe et financièrement un peu aussi. »

MPY: « oui sur le principe »

NOR : « oui » PLL : « oui »

POC : « oui on sera présents » RHA : « oui pas de souci »

Licences 2016

Une remarque est faite sur la différence entre les aides fédérales entre les licences téléskis et bateau

Une question est posée sur les aides fédérales : pourquoi y-t-il deux niveaux, le premier à 1€ et le second à 3 € ? Le Président apporte des précisions sur ce point, le dispositif se veut incitatif en aidant davantage le nombre de licences faites en plus chaque année que celles qui sont régulières.

La règle, relative à l'historique des licences, pour être éligible à une licence découverte, est d'être nonlicencié au cours d'une des trois dernières années

Le Trésorier Général Adjoint intervient pour rappeler la genèse de la licence découverte, elle résulte des besoins énoncés par les clubs lors de l'enquête menée en 2014.

Une demande est faite d'intégrer la gamme dans le site intranet Glis.

Il est demandé à ce que le rapport des vérificatrices aux comptes soit envoyé.

Questions diverses

Les délégués de la ligue Rhône-Alpes soulèvent la question de la pratique du Wake surf : la Fédération ne peut se positionner sur cette discipline avant les résultats de l'étude lancée au niveau international.

La question de la formation des dirigeants aux dispositifs fédéraux est posée. La réponse est oui, le travail est engagé. Des modules sont à construire sur les spécificités fédérales.



Le dépôt des dossiers CNDS approchant, il semble que le format « e-subvention » nécessite le numéro d'agrément Jeunesse et Sport de la Fédération. La Fédération va se rapprocher du CNDS et consulter le dossier de demande, et donnera le n° d'agrément Jeunesse et Sport si nécessaire.

Il est demandé par l'Assemblée de généraliser la transmission de l'attestation d'affiliation. La Fédération transmettra les attestations aux clubs qui en feront la demande.

Un délégué de ligue demande si des informations statistiques sur l'emploi national dans le ski nautique existent. A ce jour il est difficile de connaître ces chiffres mais il serait intéressant d'en disposer.

La Ligue Pays de Loire est candidate à l'organisation d'un monitorat fédéral. La présidente de Ligue est invitée à se rapprocher de la commission formation.

Le Président remercie l'Assemblée Générale pour les échanges fructueux et souhaite à toutes et tous une excellente saison.

La séance est clôturée à 16h18.